

LA RÉSERVE DE LA BIOSPHÈRE DE CHARLEVOIX MANDATÉE DANS UNE DÉMARCHE ÉCORESPONSABLE

Clermont, le 28 mai 2019 – Lors de la séance du conseil des maires, la MRC de Charlevoix-Est a octroyé un mandat à la Réserve de la biosphère de Charlevoix (RBC) dans le cadre du processus d'attestation au programme ICI ON RECYCLE! des municipalités et d'accompagnement d'évènements dans une démarche écoresponsable.

Ce mandat totalisant 14 300 \$ permettra à certaines municipalités d'obtenir un support dans la mise en œuvre de mesures facilitant l'obtention de la certification gouvernementale et favorisera de bonnes pratiques en matière d'approvisionnement de matières résiduelles lors d'évènements.

« Ces actions contribueront à l'atteinte des objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2015-2019 de la MRC de Charlevoix-Est en permettant la réduction de l'enfouissement des déchets et la sensibilisation des citoyens. Ces municipalités prècheront ainsi par l'exemple dans une optique d'amélioration de la gestion des matières résiduelles », soutient M. Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est.

« Cette démarche permet aux évènements de se démarquer des autres et d'offrir à leurs participants un produit en accord avec les valeurs environnementales toujours grandissantes de ceux-ci », précise le préfet.

Rappelons que la Réserve de la biosphère de Charlevoix (RBC) travaille, depuis maintenant 3 ans, en collaboration avec la MRC pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles auprès des Institutions, Commerces et Industries (ICI).

- 30 -

Source :
Service des communications
418 439.3947

Information aux médias :
Sylvain Tremblay
Préfet de la MRC de Charlevoix-Est
418 633.6878
sylvain.tremblay@mrccharlevoixest.ca